Ces renseignements sont recueillis en vertu de la Loi sur la statistique (L.P.C. (1985), ch. S-19). La loi vous oblige à les fournir.

An English questionnaire can be obtained by calling the following toll-free number 1-800-216-2299.



AGRICULTU E

RECENSEMEN



POUR INFORMATION SEULEMENT

Qui devrait remplir ce questionnaire?

Toute personne responsable d'une exploitation agricole et qui produit dans l'intention de vendre au moins un des articles suivants :

Cultures

- · grandes cultures
- · fruits ou noix
- · petits fruits ou raisin
- légumes
- graines de semence

Produits d'origine animale

- · lait ou crème
- · oeufs
- fourrure
- viande

Bétail

- bovins
- · porcs
- moutons
- chevaux
- · gibier à poil
- autres animaux

Volaille

- · poules
- · poulets
- · dindons, dindes
- poussins
- · gibier à plumes
- · autres volailles

Autres produits agricoles

- · produits de serre ou de pépinière
- · arbres de Noël
- champignons
- gazon

- · produits de la sève d'érable

Comment remplir ce questionnaire

Répondre aux questions :



OU en inscrivant un numéro dans la case-réponse

OU en écrivant en lettres moulées dans la case-réponse.

105

ail

Des questions?

Composer sans frais le

1-800-216-2299

(Ce service est offert de 9 h à 21 h du jeudi 9 mai au vendredi 17 mai.)

Une fois le questionnaire rempli

Veuillez le retourner dans l'enveloppe de retour affranchie ci-jointe.

Merci de nous aider à assurer le succès du Recensement de l'agriculture de 1996.

Important: Veuillez remplir un questionnaire pour chaque exploitation agricole dont la bonne marche est assurée par un ou plusieurs membres de ce ménage. Si vous avez besoin d'un questionnaire supplémentaire, veuillez composer sans frais le 1-800-216-2299.

Veuillez commencer à l'ÉTAPE 1, page 2

5-4500-104.2: 1995-09-23 SOC/ AGR 445-03368. Mide FRP: SOC/ P-PU-000

Réserv	ė au l	oureau	
		001	

002 Prov.	003 CEF 1	N'	004 SD N*	005 NV	006 DCR	A.
007 Ménag	e N°	008 Fo	rmule 6 N°	009		В.
'emplacem	ent principal	de cette	exploitation est-il	situé dans le	SD de la case numé	ro 004?
010 1 O No		2 ()			011	CA



Statistique

Statistics

Canadä



Veuillez répondre aux questions suivantes sur la forme juridique de cette exploitation en 1996.

1.	Nom de l'exploitation en lettres moulées (s'il y a lieu).		7
	Cette exploitation est-elle une corporation (compagnie)?		
2.	1 Non 2 Oui Si oul, veuillez répondre aux questions suivantes :		_
	(a) En quelle année l'exploitation est-elle devenue une corporation?	1 9	
	(b) Est-ce une corporation familiale? 3 O Nor	a 4 O Oui	
	(c) Inscrivez le nom de la corporation (s'il diffère de celui de l'exploitation).		
3.	Cette exploitation est-elle une société de personnes?		
	5 ○ Non 6 ○ Oui ► Si oui, cette société de personnes a-t-elle un contrat	écrit?	
	7 O Non 8 O Oui		
4.	Cette exploitation est-elle une ferme individuelle (à propriétaire unique)?		
	1 O Non 2 O Oui		
5.	Indiquez si cette exploitation est d'un autre type, tel que :		
	un établissement institutionnel (station de recherche, ferme universitaire, ferme d'une prison, etc.)	з 🔾	
	un pâturage communautaire, un pâturage en association coopérative ou une réserve de pacage	40	
	autre (colonie huttérite, fiducie ou succession, etc.)	5 🔿	
	Précisez ;		
	Si l'ÉTAPE 1 ne décrit pas complètement la forme juridique de cette exploitation, veu réservé aux commentaires ci-dessous pour toute clarification. Remplir un question exploitation agricole. Si vous avez besoin de questionnaires supplémentaires ou si vous pour remplir le présent formulaire, veuillez composer sans frais le 1-800-216-2299.	naire pour chaque	
	COMMENTAIRES	036	
	Control of the Control of Control		
		1 34 TVT 129	



Veuillez répondre aux questions suivantes sur chacun(e) des exploitant(e)s de cette exploitation agricole en date du 14 mai 1996.

- Les exploitant(e)s sont les personnes responsables de prendre au jour le jour les décisions de gestion nécessaires à la bonne marche de l'exploitation agricole.
- S'il y a plus de trois exploitant(e)s, veuillez inscrire leurs noms et adresses dans la section «Commentaires» à la page 2 ou joindre une feuille supplémentaire.

	Exploitant(e) 1	Note the control of t
6.	Nom de famille (en lettres moulées)	1
	Prénoms (en lettres moulées)	
	Date de naissance Sexe	
	Jour Mois Annee 1 Masculin 2 Féminin	
	Route rurale Case postale Numéro, rue ou chemin	
		- 1
	Village, ville Province	e
		(88)/13
	Code postal Ind. rég. N° de téléphone	
	E	rniore moje?
7.	Est-ce que cette personne a habité l'exploitation agricole à un moment quelconque au cours des 12 de	IIIIGIS IIIOIS!
	01 O Non 02 O Oui	
8.	En 1995, combien de temps cette personne a-t-elle consacré à la bonne marche de cette exploitation a	agricole?
	(Cochez un seul cercle.)	
	03 O Plus de 40 heures par semaine en moyenne	
	04 O Entre 20 et 40 heures par semaine en moyenne	
	os O Moins de 20 heures par semaine en moyenne	
		200
9.	En 1995, cette personne a-t-elle travaillé à forfait (plantation, récolte, camionnage, déneigement, etc.)?	
	06 O Non 07 O Oui	
10.	En 1995, cette personne a-t-elle reçu un salaire quelconque pour un emploi à l'extérieur de cette explo	itation
	agricole? (Ne pas inclure le travail à forfait.)	
	08 ○ Non 09 ○ Oui ▶ Si oui, indiquez le nombre d'heures ainsi travaillées. (Cochez un seu	ıl cercle.)
	10 Plus de 40 heures par semaine en moyenne	
	11 O Entre 20 et 40 heures par semaine en moyenne	
	네 그 없는 하는 나는 그들은 사람들은 사람들에 하는 사람들이 모르는 사람들이 되었다. 그는 그들은 그들은 그는 그들은	
	12 Moins de 20 heures par semaine en moyenne	
11.	En 1995, cette personne exploitait-elle une autre entreprise (à part cette exploitation agricole)?	
	13 Non 14 Oui Si oui, indiquez le genre d'entreprise : (Cochez plus d'un cercle, s'i	l y a lieu.)
	15 Vente (immobilier, produits de consommation, etc.)	
	16 O Services (réparation de machinerie, comptabilité, chambres	d'hôtes, etc.)
	17 O Construction	
	18 O Fabrication	
	19 O Autre (Précisez)	
12.	En 1995, cette personne a-t-elle subi des blessures (fractures, coupures ayant exigé des points de sut	ure,
	commotions cérébrales, etc.) ayant nécessité des soins médicaux par un professionnel de la santé à la	suite
	d'activités liées à la bonne marche de cette exploitation agricole?	
	20 ○ Non 21 ○ Oui ▶ Si oui, précisez le type de blessure :	
		A STATE OF THE PARTY OF THE PAR

									1681												
875						Ex	ploi	tan	t(e)	2											
3.	Nom de famille	/en lettres	moulée	es)	_									_						1000	1
		Ĭ I I		ĹĹ									-		1	1	1			1	
	Prénoms (en le	ltres moulé	ies)				land.											4.5			
	Date de naissar	200		Sex		\Box		_	ш				2000						100		J
	Jour Mois	Ann	60	1 127	1 () Ma	sculir		O F	ámir	nin.										
		11		No.	la selection	000000		1000		FORE	WHEN	_									
	Inscrire l'adress	Case po		de telé	ephi		-		chem		indiq	ues ;	our	Tex	pioit	ant(e	2) 1				1
	1 1 1 1	1 1		1 1				1	1 1			1				T		1	T		
	Village, ville															CV III	P	rovir	nce		
											lad o	Án	I NI	o do	tálás	hone	L				
	Code postal	1 1 1	- 4								ind. re	eg.	1"	de	teret	JHOHE		1	1		
										L			100								
4.	Est-ce que cette	e personne	e a hat	bité l'e	xple	oitatio	n agr	icole	à un	mom	ent c	quelc	onq	ue a	u co	ours	des	120	dern	iers n	nois
	01 O Non	02 () (Jul																		
5	En 1995, combi	en de tem	nps cet	te per	son	ine a-t	-elle	cons	acré a	a la b	onne	ma	rche	de	cette	e exp	oloit	ation	n ag	ricole	?
	(Cochez un se	ul cercle.,)																		
	03 O Plus de	e 40 heure	es par s	semai	ne i	en mo	yenn	e													
	04 O Entre 2																				
	05 Moins	de 20 heu	res pa	r sem	aine	e en m	oyen	ine													
	En 1995, cette		o t ollo	tenien	illa.	à forfe	nit (nl	antai	lion z	ácolt	0.00	mion	nan	e d	ónoi	aem	ent	etc	12		
О.	En 1995, cette	personne	a-t-enc	: trava	ille	a iona	air (þi	anta	uon, i	SCOR	e, ca	THO:	liay		01101	gom	On it,	-	, ·		
	06 O Non	07 0	Dui																		
7.	En 1995, cette pagricole? (Ne p	personne	a-t-elle	reçu	un	salain	e que	lcon	que p	our u	n em	ploi	à l'e	xtér	ieur	de c	ette	exp	loita	tion	
		09 🔾 🤇					07 10	nomi	hre d'	haure	ae air	nei tr	avai	llée		och	07 1	ın s	eul	cerci	le.)
	OB C NON	09 0 0	Jui -																		
						Plus															
						Entre										10					
				12	0	Moin	s de	20 h	eures	pars	sema	ine e	en m	oye	nne						
0	En 1995, cette	nerconne	evnie	taite	llo:	ine a	itre e	ntrer	rise /	à na	1 cet	te ex	ploit	tatio	n ac	ricol	e)?				
0.		14 O C																le i	s'il s	a lie	u.)
	13 O MOU	1400	Jul P		1850																
						Vent			30000												
						Serv			ration	de n	nach	ineri	9, 00	mpt	abili	ite, c	nan	nbre	s d'h	notes	, eti
				17	0	Cons	struct	ion													
				18	0	Fabr	icatio	n													
				19	0	Autre	(Pre	ócise.	z) _	USI ZAS											
	En 1995, cette	porconno					925										(1) (A) (A)				
9.	commotions cé d'activités liées 20 O Non	rébrales, e à la bonn	etc.) ay e marc	ant ne che de	éce ce	ssité d tte exp	les so ploita	oins i	médic agrico	aux (par u	s aya n pro	int e ofes:	sion	de: nel d	s poi de la	nts sar	de s ité à	utur i la s	e, uite	

0.		Exploitant(e) 3
	Nom de famille (en lettres moulées	5)
	Prénoms (en lettres moulées)	
	Date de naissance	Sexe
	Jour Mois Année	1 O Masculin 2 O Féminin
		e téléphone s'ils diffèrent de ceux indiqués pour l'exploitant(e) 1.
	Route rurale Case postale	Numéro, rue ou chemin
	Village, ville	Province
	Code postal	Ind. rég. N° de téléphone
1.	Est-ce que cette personne a habi	ité l'exploitation agricole à un moment quelconque au cours des 12 derniers mois
	o1 O Non o2 O Oui	
	0, 0, 11011	
2.	En 1995, combien de temps cette	e personne a-t-elle consacré à la bonne marche de cette exploitation agricole?
	(Cochez un seul cercle.)	
	03 Plus de 40 heures par s	emaine en moyenne
	04 O Entre 20 et 40 heures pa	ar semaine en movenne
	os O Moins de 20 heures par	
	us C Ivioliis de 20 ficares par	Schland of moyerna
3.	En 1995, cette personne a-t-elle	travaillé à forfait (plantation, récolte, camionnage, déneigement, etc.)?
	06 O Non 07 O Oui	
	F- 1005 1 alla	service selejes queleganous paus un omaloi à l'ovtérious de cette evaloitation
4.	agricole? (Ne pas inclure le travi	reçu un salaire quelconque pour un emploi à l'extérieur de cette exploitation ail à forfait.)
	os ○ Non os ○ Oui ▶	Si oul, indiquez le nombre d'heures ainsi travaillées. (Cochez un seul cercle.)
	00 O 11011 00 O 001 P	10 Plus de 40 heures par semaine en moyenne
		11 C Entre 20 et 40 heures par semaine en moyenne
		12 Moins de 20 heures par semaine en moyenne
F.	En 1995, cette nerconne avalait	ait-elle une autre entreprise (à part cette exploitation agricole)?
5.		ait-elle une autre entreprise (à part cette exploitation agricole)?
5.		Si oui, indiquez le genre d'entreprise : (Cochez plus d'un cercle, s'il y a lieu.)
5.		Si oui, indiquez le genre d'entreprise : (Cochez plus d'un cercle, s'il y a lieu.) 15 O Vente (immobilier, produits de consommation, etc.)
5.		Si oui, indiquez le genre d'entreprise : (Cochez plus d'un cercle, s'il y a lieu.) 15 O Vente (immobilier, produits de consommation, etc.) 16 O Services (réparation de machinerie, comptabilité, chambres d'hôtes, etc.)
5.		Si oui, indiquez le genre d'entreprise : (Cochez plus d'un cercle, s'il y a lieu.) 15 O Vente (immobilier, produits de consommation, etc.)
5.		Si oui, indiquez le genre d'entreprise : (Cochez plus d'un cercle, s'il y a lieu.) 15 Vente (immobilier, produits de consommation, etc.) 16 Services (réparation de machinerie, comptabilité, chambres d'hôtes, etc.) 17 Construction 18 Fabrication
5.		Si oui, indiquez le genre d'entreprise : (Cochez plus d'un cercle, s'il y a lieu.) 15 Vente (immobilier, produits de consommation, etc.) 16 Services (réparation de machinerie, comptabilité, chambres d'hôtes, etc.) 17 Construction



Quelle unité de mesure sera utilisée pour déclarer les superficies? (Cochez un seul cercle.)

1 Acre 1 acre = 0,40 hectare = 1,18 arpent
2 Hectare 1 hectare = 2,47 acres = 2,92 arpents
3 Arpent 1 arpent = 0,85 acre = 0,34 hectare
(Québec seulement)



Veuillez répondre aux questions suivantes sur l'emplacement et la superficie des terres de cette exploitation en 1996.

- Inclure: toutes les terres, qu'elles vous appartiennent, qu'elles soient louées d'autrui ou en métayage
 - toutes les terres consacrées aux cultures ou au foin, les pacages, les pâturages, les jachères, les terres où se trouvent les bâtiments et la cour de ferme, les boisés, les terrains marécageux, etc.
- Ne pas inclure les terres louées à autrui parce qu'elles ne sont pas exploitées par cette exploitation agricole.
- 27. Inscrivez séparément ci-dessous chaque lot ou parcelle de terre en commençant sur la première ligne avec «l'emplacement principal» de l'exploitation agricole. (S'il n'y a pas assez d'espace, veuillez joindre une feuille supplémentaire ou utiliser la section «Commentaires» à la page 2.)

		tion des terres	emaires» a la page 2./	Superficie des terres						
N° du lot ou quart de section et section	(s ii y a iieu)	Rang ou concession	Paroisse ou comté (provinces de l'Est) Méridien (provinces de l'Ouest)	and the second second second	Superficie louée des gouvernements	Superficie en métayage ou louée d'autrui				
Indiquez dans cet	espace où se troi	ive l'emplacement	principal de l'exploitation	agricole (principa	aux båtiments ov entr	éa principale).				
170	171	172	173			0				
	in tradely									
				Desire that the						
	and the second s	ateria en espara y estados en est			THE STATE OF THE S					
1										
					V-V-V-688					
					100					
	e el vicio el					or the same				
		garage et al. per s	ate and the letter of	carried dis	Jan Ald	(A) (8)				
			1000			100				
il.		4		77 A.						
					pagisher sa					
	Contract to la					250 No. 25				
					4.00					
				1	1					
				_ •	,					
8 Superficie t	totale possédée	,		174						
(Ne pas incl	lure les terres lo	uées à autrui.) .								
9. Superficie t	totale louée des terres détenues	gouvernemen par licences, ba	ts ux, permis ou droits, et	tc.)	175					
O Superficie t	totale en métav	age ou louée d				176				
saur des go	divernements .									
1 Superficie	TOTALE des te	rres de cette ex	ploitation		177					
(Ce chiffre c	loit correspondre	au total des su	perficies inscrites aux o	questions 28 à	30.)					



Veuillez répondre aux questions suivantes sur les grandes cultures de cette exploitation.

- Inscrire la superficie totale des différentes grandes cultures devant être récoltées ou utilisées comme engrals vert en 1996, même si elles ont été semées ou plantées au cours d'une année précédente.
- Inscrire les superficies une seule fois, même s'il doit y avoir plusieurs récoltes en 1996.
- Inclure toutes les grandes cultures dans cette exploitation, que les terres vous appartiennent, qu'elles soient louées d'autrul ou en métayage.

		Superficie			Superficie	
32. Blé Blé de printemps (y compris le blé d'utilité		180		s de grande culture les pois verts à l'ÉTAPE 8.)	198	
	générale et le blé de printemps des Prairies)		47. Lentilles		199	
	Blé durum			Haricots blancs secs	200	
	Blé d'hiver (devant être récolté en 1996)	182	182 haricots ror		ronds, blancs, etc.)	
33. Avoine		183	jaunes ou verts à	Fèves (féveroles ou gourganes)	201	
34. Orge		184	l'ÉTAPE 8.)	Haricots secs colorés	202	
35. Mélan	ges de céréales	185		(Inclure les haricots Pinto, les haricots rouges, etc.)		
36. Maïs	Mais-grain (Inscrire le mais sucré à l'ÉTAPE 8.)	scrire le mais 186 49 Tournesol (Inclure toutes les		ol (Inclure toutes les	203	
	Maïs à ensilage	187	50. Sarrasin		204	
37. Seigle	Seigle d'automne (devant être récolté en 1996)	188	51. Alpiste d	51. Alpiste des Canaries		
	Seigle de printemps	189	52. Tabac		206	
38. Canola (colza) 39. Lin		190	53. Betterave	es à sucre cultivées pour	207	
		191	le sucre		208	
40. Soja		192	54. Triticale			
41. Pomm	es de terre	193	55. Cartham	209		
42. Graine	es de moutarde	194	56. Graines	210		
43. Luzerr coupé:	ne et mélanges de luzerne s pour le foin ou l'ensilage	195	de seme	r en 1996 pour servir nces e gazon de semence.)	21,000,000	
pour le	utre foin cultivé coupé e foin ou l'ensilage apris les trèfles)	randes cultures (millet, de carvi, arachides, etc.)	211			
45. Autres	cultures fourragères (sorgho,	197	Precisez		212	
l'ensila	oupées pour le foin ou age (Inscrire les pâturages	5 0 5			213	
à l'ÉTA Précisi	APE 11.)			6	214	
Frecis	C6 1		525.00		215	
8. Superf	icie TOTALE des grandes cu	ultures (Total des	questions 32 à	57)		
9. État d'a	avancement du semis de pri ette exploitation, quel pourcen	ntemps		A stantage	216	



Y a-t-il des fruits ou des noix cultivés pour la vente dans cette exploitation?

- 1 O Non Passez à l'ÉTAPE 7
- 2 Oui Ne pas inclure les arbres abandonnés.
 - Inscrire, au dixième près, la superficie occupée, p. ex.

	Nombre d'arbres en 1996		
	Productifs	Non productifs	
60. Pommiers	222	223	
61. Poiriers	225	226	
62. Pruniers	228	229	
63. Cerisiers (cerises douces)	231	232	
64. Cerisiers (cerises aigres)	234	235	
65. Pêchers	237	238	
66. Abricotiers	240	241	
67. Autres arbres fruitiers et arbres à noix (nectarines, noisetiers, etc.) Précisez:	243	244	
Précisez :	246	247	

68.	Superficie	TOTALE	en arbres	fruitiers	et en	arbres	à	noix .
		And the second	and the second					

	-
2	5
0	-/10

Superficie totale en 1996					
224	/10				
227	/10				
230	/10				
233	/10				
236	/10				
239	/10				
242	/10				
245					
4.6	/10				
248	/10				
249	/10				

		aisin cultiv	és pour la vente da	ins cette exploi	tation?
	Passez à l'ÉTAPE 8		and a second and a second	5 1/10	
ÉTAPE 7 2 Oui	Inscrire, au dixien	ie pres, la sup	superficie devant	Superficie tota	
69. Fraises			être récoltée en 1996	262	
70. Framboises			264 /10	265	/10
71. Bleuets (bleuets en corymbe bleuets nains produits sur de		s cultivés et	266 /10	267	/10
72. Canneberges	o terres amenagees)		268 /10	260	/10
73. Raisin			270 /10	074	/10
74. Autres petits fruits cultivés (s	saskatoons, mûres de	Logan,	272	273	7.0
groseilles, etc.) Précisez :			/10		/10
Précisez :			274 /10	275	/10
				276	
75. Superficie TOTALE en peti	ts fruits et raisin en e	culture			/10
	Inscrire les pomm les haricots secs de Inscrire les produi Inscrire, au dixièm	es de terre, le de grande cult ts de serre à l		ulture et 3 /10	THE RESERVE OF THE PERSON NAMED IN
	Superficie	- Table 2		Superficion 296	
76. Maïs sucré		10	ignons secs		/10
77. Tomates		10	ignons verts et échalotes		/10
78. Concombres et cornichons	and the last of th	10 92. Ci		298	/10
79. Pois verts (Inscrire les pois secs de grande culture à la question 46, page 7.)	285	V8	aitues (Inclure toutes les ariétés de laitues frisées I pommées.)	299	/10
80. Haricots (jaunes ou verts)	286 /	10 94. Ép	pinards	300	/10
81. Choux (Inscrire les choux chinois ci-dessous.)	287	101	ments et poivrons	301	/10
82. Chaux chinois	000	96. C	ourges, citrouilles et	302	/10
83. Choux-fleurs	000		hubarbe	303	/10
84. Brocoli	200	The second second	sperges, productives	304	/10
85. Choux de Bruxelles	201	CONTRACTOR DESCRIPTION OF THE PERSON NAMED IN	sperges, non productives	305	/10
86. Carottes (y compris les carottes miniatures)	292	100.Au	utres légumes (herbes o pices, pak-chois, melons		
87. Rutabagas (navets)		10 etc	récisez :		/10
88. Betteraves	A CONTRACTOR OF THE PARTY OF TH	10 -		307	
89. Radis	295 /	10		- 1	/10
101. Superficie TOTALE en légi 102. État d'avancement du sem Dans cette exploitation, quel ce printemps (1996) l'avait d	is de printemps pourcentage de la su	perficie totale	à planter	308	/10
Y a-t-il des proexploitation?	poduits de pépiniè Passez à l'ÉTAPE 10 Inscrire la superfic Inscrire les produi	re ou du ga sie totale en cu ts de serre à l	azon cultivés pour l ulture en 1996.	la vente dans ce	
103. Superficie TOTALE en pro térieur en fleurs à couper, t	duits de pépinière (y	compris la su	perficie cultivée à l'ex-	322	
104. Superficie TOTALE en gaz	on cultivé pour la ve	nte			

Y a-t-il des arbres de Noël cultivés pour la vente dans cette de 1 Non - Passez à l'ÉTAPE 11	exploitation?
ETAPE 10 2 Oui • Inclure toutes les superficies en culture, peuplements n quel qu'en soit le stade de croissance.	aturels ou plantés, Superficie
105. Superficie TOTALE en arbres de Noël cultivés pour la vente	332
106. Nombre d'arbres de Noël récoltés en 1995	Nombre 333
Veuillez répondre aux questions sulvantes sur l'utilisation d exploitation en 1996.	es terres de cette
ÉTAPE 11	
107. Somme des superficies inscrites en grandes cultures, arbres fruitiers et arbres à noix, petits fruits et raisin, légumes, produits de pépinière, gazon, et arbres de Noël (Total des questions 58, 68, 75, 101, 103, 104 et 105)	Superficie 340
108. Jachère (Inscrire les terres en friche à la question 111.)	341
109. Pâturages artificiels ou ensemencés (Terres ayant été cultivées et ensemencées ou drainées, irriguées, fertilisées, désherbées ou débroussaillées de quelque manière. Ne pas inclure les superficies qui seront récoltées pour le foin, l'ensilage ou la semence.).	342
110. Terres naturelles pour le pâturage (Inclure les pâturages ou pacages naturels, les grandes prairies, les pâturages grossiers, etc.)	343
111. Autres terres (Inclure les terres où se trouvent les bâtiments et la cour de ferme, les chemins, les jardins, les serres et les champignonnières; les terres inexploitées; les terres en friche; les boisés; les érablières; les brise-vent; les terrains marécageux; etc.)	344
112. Superficie TOTALE (Total des questions 107 à 111) (Ce total devrait correspondre à la superficie totale des terres de l'exploitation agricole inscrite à la question 31, page 6.).	345
Y a-t-il des produits de serre cultivés pour la vente dans cett	
3 Non - Passez à l'ÉTAPE 13 4 Oui 113. La superficie sera-t-elle donnée	
3 Non - Passez à l'ÉTAPE 13 4 Oui 113. La superficie sera-t-elle donnée en pieds carrés ou en mètres carrés? 5 pieds carrés OU	
3 Non - Passez à l'ÉTAPE 13 4 Oui 113. La superficie sera-t-elle donnée en pieds carrés ou en mètres carrés? 5 pieds carrés OU 114. Superficie TOTALE sous verre, plastique ou autres couvertures	6 O mètres carrés Superficie
3 Non - Passez à l'ÉTAPE 13 4 Oui 113. La superficie sera-t-elle donnée en pieds carrés ou en mètres carrés? 5 pieds carrés OU	6 O mètres carrés Superficie
3 Non - Passez à l'ÉTAPE 13 4 Oui 113. La superficie sera-t-elle donnée en pieds carrés ou en mètres carrés? 5 pieds carrés OU 114. Superficie TOTALE sous verre, plastique ou autres couvertures Veuillez répartir cette superficie totale entre chacun des produits suivants	6 O mètres carrés Superficie 354
3 Non - Passez à l'ÉTAPE 13 4 Oui 113. La superficie sera-t-elle donnée en pieds carrés ou en mètres carrés? 5 pieds carrés OU 114. Superficie TOTALE sous verre, plastique ou autres couvertures Veuillez répartir cette superficie totale entre chacun des produits suivants au 14 mai 1996 :	6 O mètres carrés Superficie 354
3 Non - Passez à l'ÉTAPE 13 4 Oui 113. La superficie sera-t-elle donnée en pieds carrés ou en mètres carrés? 5 pieds carrés OU 114. Superficie TOTALE sous verre, plastique ou autres couvertures	6 mètres carrés Superficie 354 355 356
3 Non - Passez à l'ÉTAPE 13 4 Oui 113. La superficie sera-t-elle donnée en pieds carrés ou en mètres carrés? 5 pieds carrés OU 114. Superficie TOTALE sous verre, plastique ou autres couvertures Veuillez répartir cette superficie totale entre chacun des produits suivants au 14 mai 1996 : 115. Fleurs (fleurs à couper, plantes de plate-bande et en pots, etc.) 116. Légumes de serre	6 mètres carrés Superficie 354 355 356
3 Non - Passez à l'ÉTAPE 13 4 Oui 113. La superficie sera-t-elle donnée en pieds carrés ou en mètres carrés? 5 pieds carrés OU 114. Superficie TOTALE sous verre, plastique ou autres couvertures Veuillez répartir cette superficie totale entre chacun des produits suivants au 14 mai 1996 : 115. Fleurs (fleurs à couper, plantes de plate-bande et en pots, etc.) 116. Légumes de serre 117. Autres produits de serre (jeunes plants (arbres) etc.)	6 ○ mètres carrés Superficie 354 355 356 357
3 Non - Passez à l'ÉTAPE 13 113. La superficie sera-t-elle donnée en pieds carrés ou en mètres carrés? 5 pieds carrés ou en mètres carrés? 5 pieds carrés ou en mètres carrés? 114. Superficie TOTALE sous verre, plastique ou autres couvertures veuillez répartir cette superficie totale entre chacun des produits suivants au 14 mai 1996 : 115. Fieurs (fleurs à couper, plantes de plate-bande et en pots, etc.) 116. Légumes de serre (jeunes plants (arbres) etc.) Précisez : Y a-t-il des produits de champignonnière cultivés pour la verexploitation? Y a-t-il des produits de champignonnière cultivés pour la verexploitation?	6 ○ mètres carrés Superficie 354 355 356 357



Est-ce que cette exploitation possède des colonies d'abeilles pour la production de miel?

- 1 O Non Passez à l'ÉTAPE 15
- 2 Oui Inclure toutes les colonies possédées indépendamment de leur emplacement.

Nombre de colonies 372



Veuillez répondre aux questions suivantes sur les pratiques

ÉTAPE	de gestion des t		exploitation.	
121. E	En 1995, quelle était la superfic	e des terres sur les Superficie en 19	squelles il y a eu application de chacu	Superficie en 1995
	Eau d'irrigation (arrosage) Engrais chimiques	381	Insecticides	384
	Y a-t-il eu épandage de fumier s			
		des méthodes o	z la superficie pour chacune d'épandage suivantes : ide	Superficie en 1995 387
	d'irrig	ation)	fumier à l'aide d'un système iide - en surface	389
123. I			uide - par injection	
	Rotation de cultures Couverture d'herbe per	rmanente	Culture en travers de la pente Culture en bandes alternées	е
	Culture de couverture of pour enfouissement au printemps	d'hiver	6 Voies d'eau gazonnées 7 Brise-vent ou coupe-vent	
	en utilisant les pratiques suivan	tes?	vant être préparées pour les semis et nne précédent ou ce printemps.	Superficie en 1996
		ntient à la surface	a plupart des résidus de récolte	398
	Sans travail du sol préalable (sur chaume ou gazon et les lab	Inclure les semis di pours en billons.)	irects	400
	Si une superficie de terres en j donnez la superficie pour chacu utilisées en 1996.	achère a été inscri une des formes de i	te à la question 108, page 9, désherbage suivantes qui seront	Superficie en 1996 401
	Produits chimiques seulement .			402
	Sarclage seulement	sur les mêmes terr	es (Ne pas inclure les superficies nent» ou «Sarclage seulement».)	403

Y a-t-il de la volaille dans cette exploitation le 14 mai 1996?	
1 O Non — Passez à l'ÉTAPE 17	
ÉTAPE 16 2 Oui • Inscrire toutes les volailles qui se trouvent dans cette soit le propriétaire, y compris celles élevées sous con	exploitation, quel qu'en ntrat.
Ne pas inclure les volailles qui vous appartiennent et of ferme exploitée par autrui.	ui sont gardées dans une
Poules et poulets	Nombre d'oiseaux 412
126. Poulets à griller, poulets à rôtir et Cornouailles	413
127. Poulettes et poussins de moins de 19 semaines, destinés à la ponte	414
128. Poules pondeuses de 19 semaines et plus	
129. TOTAL des poules et poulets (Total des questions 126 à 128)	415
130. Parmi les poules pondeuses déclarées à la question 128, combien seront gardéespour produire des oeufs fécondés pour un couvoir (troupeau d'approvisionnement de couvoir)?	
Autres volailles	Nombre d'oiseaux 417
131. Dindons et dindes (tous âges)	
132. Autres volailles (coqs, oies, canards, autruches, gibier à plumes, oiseaux exotiques, etc.)	418
Précisez ;	419
Précisez :	
Y a-t-il eu production de poulets, dindons ou dindes dans c en 1995?	ette exploitation
ÉTAPE 17 3 O Non - Passez à l'ÉTAPE 18	
4 O Oui	
133. L'unité de poids sera-t-elle donnée en kilogrammes ou en livres? 5 🔾 kilogramm	nes OU 6 O livres
134. En 1995, quelle a été la production totale de :	Production en 1995 (poids)
Poulets à griller, poulets à rôtir et Cornouailles	435
Dindons et dindes	
Y avait-il un couvoir commercial dans cette exploitation en	1995?

Nombre de poussins éclos en 1995 ¹⁴²

7 O Non — Passez à l'ÉTAPE 19 8 Oui

1 O Non - Passe	z à l'ÉTAPE 20	
le p	crire tous les animaux qui se trouvent dans cette exploitation, quel qu'en s propriétaire, y compris les animaux en pension, engraissés à forfait ou élev- les contrat.	es
pro	lure tous les animaux qui sont gardés par cette exploitation, quel qu'en soi priétaire, et qui sont en pacage dans un pâturage communautaire ou pu dans un pâturage en association coopérative.	it le ublic
• Ne gan	pas inclure les animaux qui appartiennent à cette exploitation et qui sont dés dans une ferme, un ranch ou un parc d'engraissement exploité par alqu'un d'autre.	
136. BOVINS OU VEAUX	148. MOUTONS OU AGNEAUX	
3 O Non - Passez à la question 1 4 Oui	8 ○ Oui	
A STATE OF THE STA	454 149. Béliers non-castrés d'un an	
137. Taureaux d'un an et plus	et plus	
taures ayant vêlé) : - principalement pour la production laitière	et plus	
- principalement pour la boucherie	456 152. TOTAL des moutons et agneaux (Total des questions 149 à 151)	
139. Génisses et taures d'un an et plus .	457	
140. Bouvillons d'un an et plus	153. AUTRES ANIMAUX 159 1 O Non - Passez à l'ÉTAPE 20	
141. Veaux de moins d'un an	2 Oui	
142. TOTAL des bovins et veaux (Total des questions 137 à 141)	476	
143. PORCS	154. Chevaux et poneys (tous âges)	
5 Non - Passez à la question	148 156 Lapins 478	
6 Oui	157. Visons	
	Nombre 480 463 158. Renards	
144. Verrats de 6 mois et plus	464 159. Bisons	
truies pleines	160. Chevreuils	
moins de 45 livres (20 kg) (y compris les porcelets non sevrés)	465 162. Autres animaux (beefalo, chinchillas, etc.)	
- 45 livres (20 kg) et plus	466 Précisez :	
147. TOTAL des porcs (Total des questions 144 à 146)	467	
des terres et des bâ • Inclure la valeur de to	aux questions suivantes sur la valeur marchande atiments de cette exploitation. butes les maisons faisant partie de cette exploitation.	

dans les bâtiments agricoles de cette exploitation.

- loués d'autrui ou des gouvernements

163. Quelle est la valeur marchande actuelle estimée des terres

et des bâtiments qui sont :

Ne pas inclure la valeur des terrains et bâtiments que vous louez à autrui.

Valeur marchande actuelle (dollars seulement)

,00

,00

490

491

Y a-t-il du bétail dans cette exploitation le 14 mai 1996?

240



Veuillez répondre aux questions suivantes sur la machinerie, le matériel et l'équipement agricoles appartenant à cette exploitation ou loués à long terme par elle en date du 14 mai 1996.

- Inclure toute la machinerie, tout le matériel et tout l'équipement agricoles détenus en copropriété avec une autre exploitation agricole; toutefois, ne déclarer que la part détenue par cette exploitation. Par exemple, une andaineuse d'une valeur de 10 000 \$ est détenue en parts égales avec une autre exploitation agricole. À la question 168, il faut déclarer la part de l'andaineuse détenue par cette exploitation, soit ½, de même que sa valeur marchande actuelle, soit 5 000 \$.
- Ne pas inclure la machinerie louée à court terme (par exemple à l'heure ou à la journée).

	2 roues motrices	4 roues motrices	(dollars seulemen	NAME OF TAXABLE PARTY.
164. Tracteurs :	500	501	502	
- mains de 20 ch (15 kW)				.00
(y compris les tracteurs de jardin)	503	504	505	1
	303	304	300	,00
- 20-39 ch (15-28 kW)				,00
	506	507	508	
- 40-99 ch (29-74 kW)				,00
	509	510	511	0.00
400 440 ab (75 444 MA)	Establish St.		Park Telephone	,00
- 100-149 ch (75-111 kW)	512	513	514	
				,00
- plus de 149 ch (111 kW)			L	1,00
		RESIDENCE PROGRAMMENT		
165. Camions de ferme :		Nombre		
- camionnettes (pick-up) et		515	516	00
fourgonnettes de chargement				,00
	Kalandari Periodi	517	518	
and the second second second second				,00
autres camions de ferme		519	520	U (((((((((((((((((((
166. Automobiles et autres véhicules servant au tra		AN LANCE HE STATE		,00
des passagers qui sont utilisés dans l'exploit	ation agricole.	504	522	100
167. Moissonneuses-batteuses :		521	522	00
- automotrices		Salar Carlotte		,00
		523	524	
- traînantes				,00
deline its state of the state o		525	526	1000
400 4 44 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4		DESCRIPTION OF THE PARTY OF THE	respiration in any area	,00
168. Andaineuses (automotrices et trainantes)		527	528	
		Palacie space 5	King policy some of	,00
169. Faucheuses-conditionneuses		529	530	,,,,
170. Presses :		529	330	,00
- pour balles de moins de 200 livres (9	0 kg)			,00
		531	532	00
- pour balles de 200 livres (90 kg) ou p	lus			,00
,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,		533	534	1 1700
474 Faurranduna		and the second second	The second	,00
171. Fourragères			535	
			Transaction of the second	,00
172. Matériel pour semer et pour travailler le sol		• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •		
173. Toute autre machinerie ou tout autre matériel				
comme le matériel de manutention et de traitemer épandeurs à fumier, séchoirs, broyeurs-mélanger			536	
le matériel pour la récolte (râteaux, cueilleuses, e				00
et de pulvérisation; le matériel de bureau et d'ate			A CONTRACTOR AND A CONT	,00
174. Valeur marchande TOTALE actuelle de l'ensen	nble de la mach	inerie.	537	
du matériel et de l'équipement agricoles				,00
(Total des valeurs inscrites aux questions 164 à 1	73)			,00



Veuillez répondre aux questions suivantes sur les dépenses de cette exploitation agricole en 1995 (année civile) ou pour le dernier exercice comptable (financier) terminé.

- Les registres comptables ou les déclarations d'impôt peuvent vous servir à remplir la présente étape.
- Inclure seulement les sommes versées pour couvrir la part détenue par cette exploitation agricole.
- Ne pas inclure le coût des produits achetés uniquement pour la vente au détail.
- Déclarer les dépenses brutes (sans déduire la TPS et les remises reçues).

		seulement)
175. Frais de location des terres et des bâtiments :	540	,00
 en argent (y compris les droits de pâturage communautaire et de pa 	cage)	
 sur la base du partage des récoltes (valeur estimative en dollars) 	Management Transfer and the first terms of the firs	,00
176. Salaires versés : (Inclure toutes les contributions aux avantages sociau employés telles que les cotisations au Régime de pensions du Canada, au R de rentes du Québec, à l'Assurance-chômage et à la Commission des accide travail, etc. Déclarez le travail à forfait et le travail à contrat à la question 182.)	légime ents du	
- aux membres de la famille		,00
- aux autres personnes	543	,00
177. Dépenses pour les primes d'assurance :	544	
assurance-récolte, assurance-grêle, assurance-stabilisation	544	,00,
 toutes les autres primes d'assurance (assurance sur les véhicules, la machinerie, le bétail, les bâtiments, assurance responsabilité, etc.)	,00
178. Dépenses au chapitre de la machinerie agricole :		
 en carburant diesel, essence, huile et lubrifiants (Déclarer le carbural utilisé pour le chauffage et pour le séchage des récoltes à la question 	nt 186.) 546	,00
- réparations, entretien et immatriculation		,00
179. Dépenses au chapitre des cultures : (Inclure le coût de l'épandage		
sur commande lorsqu'il est compris dans le prix d'achat.)	548	.00
achats d'engrais et de chaux	549	.00
- achats d'herbicides, d'insecticides, de fongicides, etc	550	
 achats de semences, de plants, de boutures, de produits de pépinièr de bulbes, etc. (Ne pas inclure les produits achetés pour la revente.) 	C.	,00
180. Dépenses au chapitre du matériel d'emballage : — caissettes, ficelle, fil métallique, enveloppes en plastique, etc	551	,00,
181. Dépenses au chapitre du bétail :		
achats d'aliments et de compléments (Inclure le foin ou la paille achetés comme aliments.)	552	,00
- achats de bétail et de volailles	554	,00
- services vétérinaires, médicaments, insémination artificielle, etc		[,00]
182. Dépenses au chapitre du travail à forfait, du travail à contrat et de la location de machines	555	,00
183. Dépenses totales en frais d'intérêt de l'exploitation agricole (Ne pas inclure les paiements sur le capital ni le solde de la dette.)	556	,00
184. Téléphone et tous les autres services de télécommunications	557	,00
(ligne de télécopieur, etc.)	558	,00
185. Électricité	559	.00
186. Dépenses en combustible pour le chauffage et pour le séchage des réc	oltes 560	,00
187. Réparations et entretien des bâtiments agricoles et des clôtures	·····	100
188. Ensemble des autres dépenses pour le fonctionnement de l'exploitation agricole comme les impôts fonciers, les frais d'utilisation d'un système d'irrigation, les frais juridiques et comptables, etc.	561	,00
(Ne pas inclure l'amortissement ou la déduction pour amortissement.)		1,00
189. TOTAL des dépenses pour le fonctionnement de l'exploitation en 1995 ou pour le dernier exercice comptable (financier) terminé (Total des questions 175 à 188)	562	,00
190. Quel pourcentage du montant des achats de semences, de plants, boutures à la question 179 représente des achats effectués auprès des exploitants de des marchands de semences, des négociants ou d'autres grossistes et détail	silos-élévateurs, llants?	563 %
191. Quel pourcentage du montant des achats d'aliments et de compléments inso à la question 181 représente des achats effectués auprès des meuneries, des ou d'autres grossistes et détaillants?	s négociants	564 %



Veuillez répondre à la question suivante sur les revenus agricoles totaux bruts de cette exploitation agricole en 1995 (année civile) ou pour le dernier exercice comptable (financier) terminé.

- Ne pas déclarer le revenu net.
- Inclure :
 - tous les revenus de la vente de produits agricoles
 - les paiements reçus d'offices de mise en marché
 - les paiements reçus de programmes et les remises
 - les remboursements reçus pour la TPS
 - les dividendes reçus des coopératives
 - les revenus de la vente de produits de la sève d'érable et des arbres de Noël
 - les revenus du travail à forfait et tous les autres revenus agricoles
- · Ne pas inclure :
 - les revenus de la vente de biens immobilisés (p. ex. les quotas, les terres, les bâtiments, la machinerie)
- les revenus provenant de la vente de produits achetés uniquement pour la vente au détail
- Inscrire les ventes de produits forestiers (bois de chauffage, bois à pâte, billes. poteaux de clôture, pilotis, bois debout, etc.) à l'ÉTAPE 26.

192. Quels étaient les revenus agricoles TOTAUX bruts de cette exploitation en 1995 ou pour le dernier exercice comptable (financier) terminé? . .

Montant (dollars seulemen	t)
570	,00



En 1995, ou pour le dernier exercice comptable (financier) terminé, cette exploitation a-t-elle construit des bâtiments de ferme ou effectué des rénovations importantes aux bâtiments de ferme, acheté des véhicules, de la machinerie ou du matériel neufs ou usagés, entrepris des travaux importants d'amélioration des terres ou acheté des biens immobilisés comme des terrains ou des quotas?

- 1 Non Passez à l'ÉTAPE 25
- 2 Oui Inscrire le prix d'achat total (comprenant les subventions s'il y a lieu).
 - Inclure tous les nouveaux biens immobilisés détenus en copropriété avec une autre exploitation agricole; toutefois, ne déclarer que la part des dépenses engagée par cette exploitation.
 - Ne pas inclure : les dépenses pour la maison
 les dépenses de réparation et d'entretien

 - la TPS

193. En 1995, combien avez-vous dépensé au total pour :	ECCUPATION AND ADDRESS	ontant seulement)
la construction ou la rénovation des bâtiments de ferme et clôtures (granges, silos, hangars, corrals, etc.)	582	,00
- l'achat de quotas	583	,00
- l'achat de terres	584	,00
l'amélioration des terres (creusage de fossés de drainage ou de canaux d'irrigation, pose de tuyaux de drainage, défrichage, nivelage, etc.)	585	,00
des automobiles et autres véhicules neufs servant au transport des passac qui sont utilisés dans l'exploitation agricole		,00
des camions de ferme y compris des camionnettes (pick-up), fourgonnettes de chargement et autres camions de ferme neufs	587	,00
de la machinerie, du matériel et de l'équipement agricoles neufs	588	,00
des véhicules de ferme, de la machinerie et du matériel usagés	589	,00



194. Y a-t-il un micro-ordinateur utilisé pour la gestion de cette exploitation?

- 3 Non Passez à l'ÉTAPE 26
- 4 Oui Passez à l'ÉTAPE 26

Y a-t-il eu vente de produits forestiers de cette exploitation en 1995 ou des érables entaillés en 1996? 5 Non - Passez à l'ÉTAPE 27 ÉTAPE 26 © Oui			
195. Ventes de produits forestiers de cette exploitation en 1995 (Inclure le bois de chauffage, le bois à pâte, les billes, les poteaux de clôture, les pilotis, le bois debout, etc. Inscrire les ventes de produits de la sève d'érable et d'arbres de Noël à la question 192 à la page 15.)	Montant (dollars seulemen 612	,00	
	Nombre 613		



Est-ce que des salaires ont été inscrits pour des membres de la famille ou d'autres personnes de 15 ans et plus à la question 176, page 14?

	0		_	
7	0	IN	O	11

	100		
	0	Oui	
3	()	Oui	

 Calculer et inscrire le nombre total de semaines de travail rémunéré en 1995.
 Par exemple, le nombre total de semaines de travail de 5 personnes ayant travaillé chacune une semaine sera de 5 semaines.

197. En 1995, quel était le nombre total de semaines de travail rémunéré effectué :

- par une main-d'oeuvre travaillant sur une base saisonnière ou temporaire .

Nombre total	de semaines
622	
600	
623	

Raisons pour lesquelles les questions vous sont posées

L'étape 1 se rapporte à votre ferme en tant qu'entreprise. Elle nous renseigne sur l'organisation et sur les droits de propriété (la structure juridique) des fermes canadiennes.

L'étape 2 s'intéresse aux exploitant(e)s agricoles. Il est important de connaître les noms et adresses des exploitant(e)s pour s'assurer que toutes les fermes sont recensées et qu'aucune n'est comptée plus d'une fois.

L'étape 3 nous indique quelle unité de mesure vous utiliserez aux étapes suivantes pour déclarer la superficie des terres.

Les étapes 4 à 15 et 26 nous renseignent sur les terres que vous exploitez. Ces informations indiquent quelles cultures sont cultivées et dans quelles régions. Les questions sur les méthodes de gestion des terres identifient les techniques utilisées. Elles nous indiquent aussi dans quelle mesure les fermiers et fermières mettent en pratique les diverses méthodes de gestion.

Les étapes 16 à 19 permettent de répertorier le bétail et les volailles dans votre exploitation agricole. Ces renseignements fournissent une estimation approximative des stocks et de la production qui sont disponibles pour le marché intérieur et les exportations.

Les étapes 20 et 21 nous renseignent sur la valeur marchande de votre ferme et de la machinerie que vous utilisez.

Ces informations nous permettent de déterminer dans quelles régions certains types d'équipement agricole et de machines sont utilisés. Elles aident les entreprises à commercialiser leurs produits et services.

Les étapes 22 et 23 se rapportent aux dépenses et aux revenus de votre ferme; elles nous permettent d'étudier les exploitations agricoles de différentes tailles financières. Des programmes agricoles sont élaborés et évalués à partir de l'information obtenue. De plus, les associations agricoles utilisent ces informations pour évaluer la situation financière du secteur agricole et pour représenter vos intérêts auprès du Parlement et du public.

L'étape 24 fournit des renseignements sur les derniers achats que vous avez faits pour la ferme et les derniers travaux de construction et de rénovation que vous avez effectués. Ces renseignements servent à surveiller l'évolution des investissements en ce qui a trait aux exploitations agricoles.

L'étape 25 nous renseigne sur l'utilisation des ordinateurs. Cette question nous permettra de déterminer de quelle façon les agriculteurs pourront recevoir des renseignements et des services gouvernementaux à l'avenir.

L'étape 27 se rapporte à la main-d'oeuvre que vous employez. Ces informations servent à planifier et à élaborer des programmes de formation pour les travailleurs agricoles.

La loi protège les renseignements que vous nous donnez

Les renseignements que vous fournissez dans votre questionnaire du Recensement de l'agriculture sont protégés par la loi. Les employés de Statistique Canada qui traiteront votre questionnaire ont prêté un serment de discrétion. Ils sont les seuls à le manipuler. Personne, ni même la police, ni aucun autre ministère ne peut avoir accès à votre questionnaire. C'est votre droit. Vous pouvez demander à voir l'information que vous avez fournie à propos de votre exploitation agricole sur votre questionnaire du Recensement de l'agriculture de 1996 après novembre 1996. Pour ce faire, écrivez au Coordonnateur de la protection de la vie privée, Statistique Canada, 25 ^e étage, Immeuble R.-H.-Coats, Ottawa (Ontario) K1A 0T6.

Si vous avez des questions concernant le Recensement de l'agriculture, appelez-nous sans frais, au 1-800-216-2299

Postez votre questionnaire aujourd'hui.

Merci de votre collaboration.

